

Vol. 21 No. 31 Edmonton, le vendredi 31 juillet 1987 16 pages 0.50

Voir éditorial de Guy Lacombe sur le décès de

Mgr Adolphe Proulx

en page 4



Il lance et ... à 30° Celcius

Voir texte et photos en page 3...

Il fait beau au Camp Soleil

MIREILLE PRÉVOST

Oui, il s'agit bien d'un camp de jour situé à Edmonton, à la Faculté Saint-Jean: le seul d'ailleurs, entièrement francophone de la capitale albertaine, parrainé par l'ACFA régionale.

Son ambiance chaleureuse et sa richesse linguistique reposent essentiellement sur ses ressources humaines.

Outre leur formation pédagogique évidente, les monitrices possèdent les qualités humaines essentielles à la bonne marche de l'organisme estival: elles aiment les enfants, leurs activités sont préparées et sécuritaires. De plus, elles s'amusent vraiment!

Elles sont entourées d'aides-moniteurs(trices) dynamiques et souriants(tes)!

Un coordinateur encadre cette équipe vibrante; il assure l'harmonie au sein du groupe, veille aux besoins moraux, matériels et physiques, et sert d'intermédaire avec le monde extérieur. Tôt en saison, une session de formation est venue compléter et uniformiser les connaissances de chacun.



Les monitrices Holly A. Cyr et Véronique Bégin entourés des enfants à l'heure de la collation

Quant aux enfants, des jeunes de 6 à 12 ans, ils sont visiblement heureux de venir au Camp Soleil et leur enthousiasme ne trompe pas!

Chaque semaine, des activités gravitent autour d'un thème particulier. Les trois niveaux d'apprentissage sont développés: physique, psychologique et intellectuel. Par la diversité des jeux, chaque enfant trouve quotidiennement son bonheur!

Bien que le camp soit hebdomadaire, des enfants assistent à plus d'une semaine!

Il est à noter qu'à partir du 27 juillet 1987, le Camp Soleil sera également ouvert aux enfants anglophones de 6 à 10 ans, inscrits à l'école en immersion française. Ces enfants constitueront un groupe indépendant du groupe d'enfants francophones et ce, pour permettre à tous de tirer profit d'un environnement linguistique qui leur con-

Suite à la page 2...

L'entente du Lac Meech, l'esprit et la lettre

MARTINE COURTEROUSSE

L'entente du Lac Meech ne semble pas avoir eu l'impact souhaité par le premier Ministre, Brian Mulroney, lorsque celui présentait l'évènement comme le début d'une ère nouvelle dans l'histoire du Canada.

Selon une étude de Décima Researches Ltd., moins de la moitié des Canadiens anglophones connaissaient les intentions des premiers ministres, dix jours après la réunion du 30 avril au Lac Meech. Parmi les personnes informées, seulement 11% se sont prononcées "très en faveur" d'un tel projet.

Du côté de ses signataires, le gouvernement Getty a de suite été mis à l'épreuve avec l'affaire Piquette.

Le 24 juin, il a néanmoins choisi le compromis. Si les députés veulent faire usage du français à la législature albertaine, ils devront en demander la permission au président de la chambre.

Pour comprendre l'enjeu d'un tel débat, il est nécessaire de se réferer à ce fameux accord du Lac Meech.

Le 3 juin 1987, les modifications et l'accord politique exposé au cours de ce qu'il a été convenu d'appeler "l'entente du Lac Meech" a été approuvé et signé par les 11 premiers ministres présents à Ottawa.

L'amendement 87 tel qu'inscrit à l'article 1 de la loi constitutionnelle de 1867 mentionne que toute interprétation de la constitution du Canada doit concorder avec la reconnaissance, en autre, de ce que l'existence de canadiens d'expression française et de canadiens d'expressions anglaises, présents au Québec et dans le reste du pays, constitue une caractéristique fondamentale du Canada. Le parlement et les législatures ont pour rôle de protéger cette caractéristique.


Brian Mulroney

Par cette entente, ils ont en outre convenu que l'esprit et la lettre de l'entente du Lac Meech seraient respectés et leurs engagements honorés autant que possible.

Lorsque le gouvernement albertain a demandé à M. Piquette de présenter ses excuses en guise de conclusion à l'affaire, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a lui aussi conclu à sa manière en affirmant que le gouvernement Getty ne devait problablement pas avoir compris la constitution.

La construction domiciliaire est en plein essor dans la province

PIERRE BRAULT

Si l'on en croit les chiffres fournis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement, le domaine de la construction domiciliaire est en plein essor non seulement à Edmonton mais à travers toute la province.

En effet, en juin 1987, 365 logements individuels ont été mis en chantier dans l'agglomération d'Edmonton, ce qui représente une augmentation de 75% par rapport aux 208 logements de l'année dernière.

Les mises en chantier au cours du deuxième trimestre se sont considérablement accrues comparativement à l'année dernière totalisant à date 1,087 logements, soit une hausse de 58% par rapport aux 686 logements de 1986.

Le tableau est un peu moins reluisant en ce qui concerne Calgary avec seulement 954 logements mis en chantier pour le deuxième trimestre. Cela représente un total de 14% inférieur à celui d'Edmonton. Cette vigueur relative du marché d'Edmonton découle directement d'une augmentation subite des mises en chantier en avril

On enregistre depuis le début de l'année 1987, 3516 mises en chantier dans les centres urbains de la province, chiffre qui dépasse le cummulatif annuel de 1986.

La Commission du blé annonce un nouveau contingent de blé et la terminaison d'un autre

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer un nouveau contingent de 25 kg (env. 1 boisseau) de l'acre donnant droit aux contingents portant sur tous les grades de blé roux de printemps de l'Ouest. Ce contingent prendra fin le 31 juillet. En même temps, la Commission a annoncé que le contingent "D" de 55 kg (env. 2 bx) de l'acre portant lui aussi sur le blé roux de printemps de l'Ouest a pris fin vendredi le 17 juillet. La date de terminaison permettra d'établir la quantité de grain que les producteurs vont livrer en vertu de ce contingent.

La Commission a également annoncé un contingent "D" de 410 kg (env. 15 bx) de l'acre portant sur le blé d'utilité. Il a aussi pris fin le 17 juillet.

Les producteurs désirant livrer du grain devraient, de l'avis de la Commission, vérifier auprès du gérant de silo de collecte s'il a assez d'espace pour son grain. Dans le cas contraire, la Commission les encourage à chercher un silo qui puisse prendre leur grain. Comme le contingent "D" a pris fin le 17 juillet, ils devraient le faire dans les meilleurs délais.

La Commission canadienne du blé autorise la réassignation d'acres à l'orge à deux rangs de choix

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer que les producteurs désirant réassigner des acres donnant droit aux contingents à l'orge à deux rangs de choix peuvent le faire dès maintenant.

Bien que la date limite de réassignation des superficies donnant droit aux contingents soit expirée, les producteurs ayant de l'orge à deux rangs de choix peuvent réassigner leurs acres, sous réserve d'en conserver un nombre suffisant pour couvrir la livraison de leurs autres grains. Les producteurs remplissant ces conditions doivent contacter la Division des Services ruraux de la Commission du blé pour réassigner leur superficie et obtenir un permis de livraison de l'orge de choix. La livraison peut commencer sur confirmation par téléphone auprès de la division des Services ruraux (204) 983-6050.

Près de 80% des Albertains la boucle

PIERRE BRAULT

La semaine dernière le Ministre des Transports Al "Boomer" Adair déclarait que près de 80% des conducteurs albertains bouclaient leur ceinture de sécurité depuis l'introduction de la nouvelle loi le 1er juillet dernier.

Dans une étude effectuée entre le 1er et le 7 juillet, les chercheurs ont trouvé que 78,6% des automobilistes de l'Alberta bouclaient leur ceinture. Ceux d'Edmonton ont enregistré un taux de 80.9% tandis que ceux de Calgary se retrouvainet sous la barre des 80% avec 79.1%. Les chercheurs ont tenu à spécifier que la marge d'erreur se situait à plus ou moins 1%.

"C'est la situation classique de bonne et mauvaise nouvelle", rappelait M. Adair. "Même si le fait que 80% des usagers se conforment à la loi, est un pas dans la bonne direction, si nous allions chercher le 20% qui reste, nous pourrions faire des économies dramatiques de dollars et surtout des vies humaines."

Les statistiques indiquent qu'en 1986, 27% des conducteurs albertains bouclaient la ceinture. En mai 1987, cette figure grimpait à 36%. M. Adair attribue la dernière augmentation à la publicité qui a entouré la mise en vigueur de la loi et la campagne de publicité de son Ministère incitant la population à boucler leur ceinture de sécurité.

Autre tronçon de la route 16 élargi sur une longueur de sept kilomètres

PIERRE BRAULT

Le Ministère des Transports de l'Alberta lancera des appels d'offres pour le projet de voie double sur la route 16, Yellowhead Highway, dans la région de Vègreville.

C'est du moins ce qu'annonçait le Ministre des Transports Al "Boomer" Adair. Ce projet permettra le nivellement, la pose d'une couche de base bitumineuse et d'une couche finale d'asphalte sur une longueur de sept kilomètres entre Vègreville à l'est vers Lavoy à l'ouest. Les deux travées existantes seront élargies et repavées.

«Le Ministère des Transports s'est compromis à faire du Yellowhead Highway une voie double d'une frontière à l'autre», a déclaré M. Adair. «Ce genre de route est beaucoup plus sécuritaire et plaisant pour les voyageurs. Ce projet doit démarrer cet automne pour être complété en 1988».

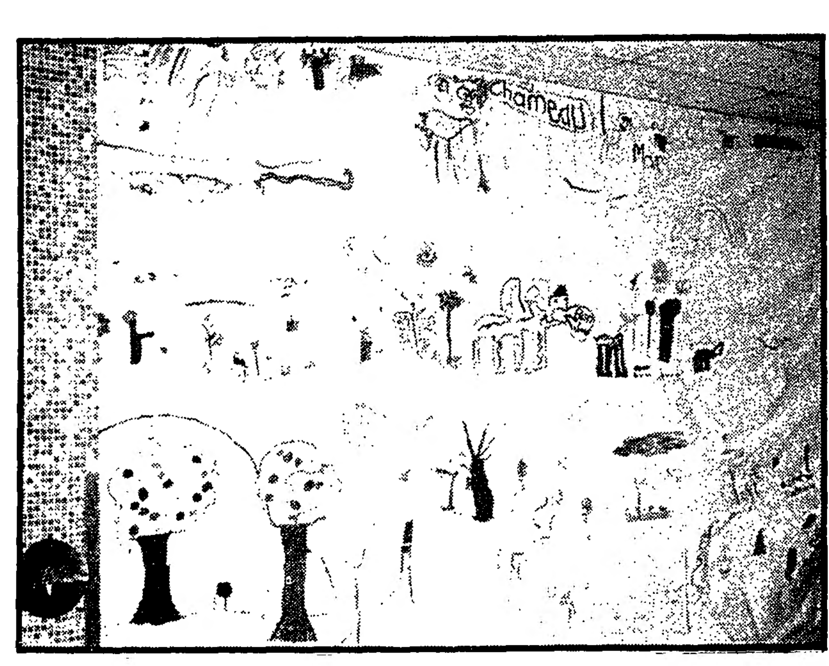
Camp Soleil (suite de la page 1)

vienne. Ce nouveau service réhaussera le nombre d'inscriptions tout en permettant à plus d'enfants de participer à des activités parascolaires en français. Cette année, un camp résidentiel paraît aussi au programme. Il y aura lieu à Clyde, une municipalité sise dans la région de Morinville-Legal. Du 9 au 14 août, le camp recevra des enfants de 9 et 10 ans alors que du 16 au 21 août, ceux de 11 et 12 ans seront accueillis. De grandes tentes hébergeront ces jeunes; une marquise abritera leurs jeux en cas de mauvais temps. Un personnel qualifié offrira des activités variées axées sur la vie en plein-air. À ce propos, une réunion d'information est prévue au début d'août afin de présenter le camp résidentiel dans ses moindres détails.

Vous avez sans doute constaté la multiplicité de camps spécialisés à Edmonton cet été. Le Camp Soleil est fier de contribuer au raffermissement du fait français en Alberta. De grandes choses y sont réalisées discrètement!

Inscrivez vos enfants dès maintenant! Ils seront les meilleurs juges en la matière! Vous saurez par leur mine réjouie qu'il fait beau au Camp Soleil!

Communiquez avec Jean Gauthier, coordinateur du Camp Soleil pour obtenir de plus amples renseignements au 469-4401.


Lors du camp «Flore et faune», les enfants ont exécuté cette magnifique murale sur les merveilles de la nature


Louis-Philippe, aide-moniteur au Camp Soleil en compagnie de quelques enfants se promènent dans la nature

Il lance et ... à 30 ° Celsius

PIERRE BRAULT

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'une soixantaine de jeunes francophones se sont présentés à l'école estivale de hockey organisée par Francophonie Jeunesse de l'Alberta, du 24 au 31 juillet.

Malgré une température de près de 30° Celsius qui se prêtait plus aux sports d'été qu'au hockey, ces jeunes ont envahi l'aréna du Argyle Plaza et bénéficié des conseils de trois instructeurs et de quatre adjoints.

Cette quatrième édition de l'école estivale de hockey, qui est unique dans l'Ouest, est sous la direction d'Edmond Laplante.

L'instructeur-chef Hermel Godbout est secondé dans son travail par André Roy au niveau II et des instructeurs adjoints, Alain Lavoie, Serge Lajoie, Pierre Bergeron et Dyno Béland.

Ajoutons ici qu'Hermel Godbout a côtoyé l'instructeur des Canadiens de Montréal Jean Perron alors que celui-ci pilotait l'équipe de hockey de l'université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Hermel a même mentionné: «J'ai joué pour Jean alors que j'étais étudiant à Moncton».

Le fait d'avoir une jeune fille parmi les participants ne semble pas importuner l'instructeur-chef outre mesure. «Je n'ai rien contre cela. En autant que c'est le désir de cette jeune fille et non les parents qui la pousse». Et il ajoutait: «Je ne conseille pas à une jeune fille d'aller plus haut que le niveau bantam car dans les niveaux supérieurs les mises en échec sont plus sévères et les risques d'accident plus fréquents.

Invité à commenter le fait qu'il n'y avait que 60 participants cette année, le directeur général de Francophonie Jeunesse de l'Alberta a déclaré: «La grève des postes ne nous a pas aidé. De plus, nous constatons que les parents envoient leurs enfants à l'école estivale de hockey à tous les deux ans. C'est un fait que nous devons prendre en considération».

Cela n'empêchera toutefois pas cet événement qui est devenu une tradition, de faire ses frais. «Il est vrai que nous serions plus heureux si nous avions 80 ou même 100 jeunes, mais c'est satisfaisant» d'ajouter Edmond Laplante.

Ce dernier ne croit pas que la venue d'une vedette de la Ligue Nationale à l'école comme instructeur aurait un impact direct sur le nombre éventuel de participants, mais admet que ce serait un beau cadeau pour eux. Il a d'ailleurs mentionné que Kevin Lowe, le défenseur des Oilers avait visité l'école il y a quelques années.

tenue de la 5e école estivale de hockey d'expression française de l'Ouest.

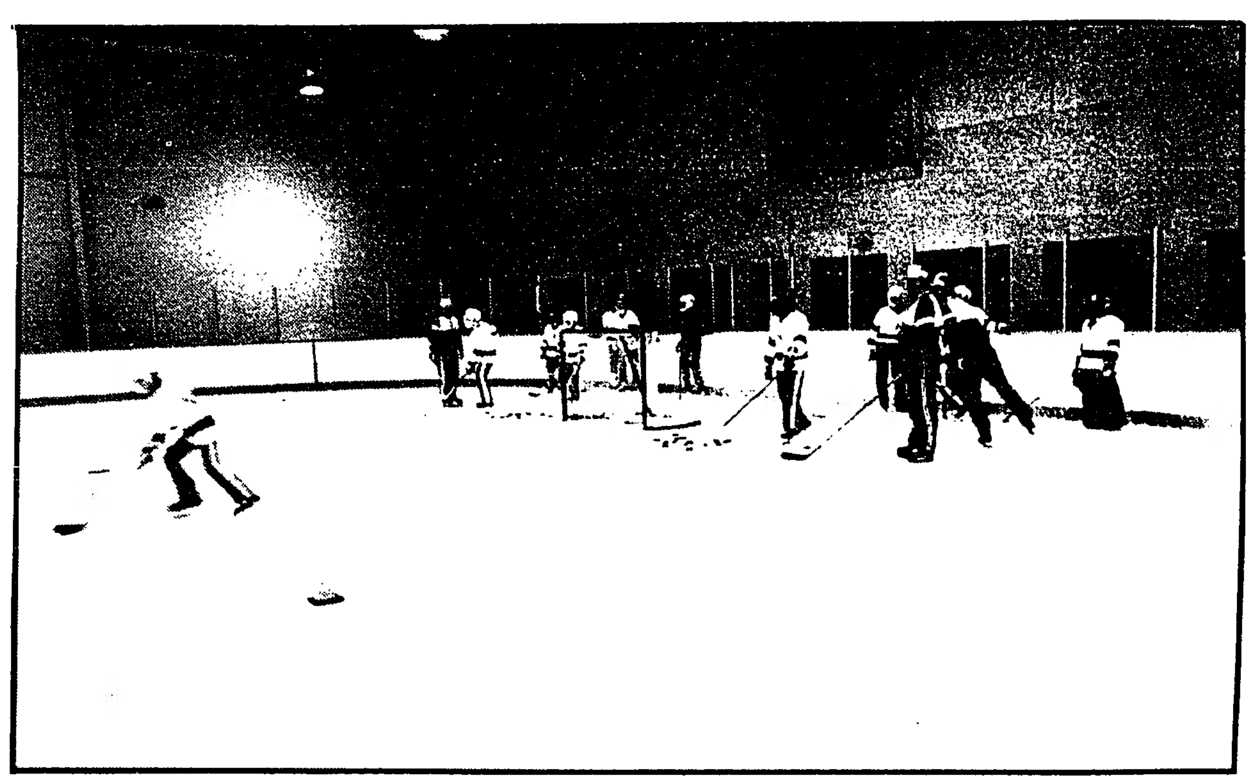
Edmond Laplante est confiant de voir la participation revenir à la normale lors de la



L'instructeur-chef Hermel Godbout explique une stratégie lors d'une session théorique de l'école estivale de hockey



Hermel Godbout (au centre) donne des instructions aux plus jeunes sous l'oeil attentif des assistants: André Roy, Edmond Laplante, Alain Lavoie, Serge Lajoie, Pierre Bergeron et Dyno Béland



On passe maintenant à la pratique, aux exercices d'assouplissement et de contrôle de la rondelle

La FJA ne laissera pas tomber la jeunesse de Calgary

PIERRE BRAULT

Dans une édition antérieure, notre correspondant de Calgary Pierre Granger soulignait le départ de Denise Ouellette, une grande amie des jeunes francophones, qui par son enthousiasme et son dynamisme avait réussi à les regrouper.

Selon notre correspondant ce départ était occasionné par les coupures budgétaires décrétées par le gouvernement fédéral et on semblait s'inquiéter de voir les jeunes laissés à eux-mêmes, au moment où tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Si l'on en croit la déclaration faite au journal Le Franco par le directeur général de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, M. Edmond Laplante, cette dernière ne laissera pas tomber les jeunes de Calgary. «La FJA s'impliquera plus directement dès septembre prochain et fournira aux jeunes de Calgary, une personne-ressource qui les aidera à s'organiser», de déclarer M. Laplante.

Ce dernier a par ailleurs confirmé les dires de notre correspondant, mentionnant qu'au niveau provincial, le Secrétariat d'État avait augmenté la subvention de la FJA de 10%, mais d'un autre côté au niveau régional a passé le couteau à Calgary en imposant une baisse de subvention de 10%.

Selon M. Laplante ce geste du Secrétariat d'État pourrait affecter quelques 200 jeunes dont une centaine sont très actifs.

Il a aussi précisé que le Secrétariat d'État avait demandé aux francophones de Calgary de former deux régions l'une nord, l'autre sud, ce qui, selon lui, n'a pas aidé dans cette affaire.

Mentionnons que les jeunes de Calgary disposent de 8 000$ pour organiser des loisirs en français. «Et ce qui rend la situation encore plus difficile c'est que les francophones sont dispersés dans cette grande ville. Il n'y a pas de quartier où l'on retrouve un bon groupe de francophones», ajoutait M. Laplante.

Que feront les jeunes en septembre? Se tourneront-ils vers des programmes d'autofinancement? S'accrocheront-ils à la perche que leur tend la FJA? Ou est-ce vraiment un Requiem pour la jeunesse francophone de Calgary?

La Clac au lac 1987, un succès!

Les 10 - 11 - 12 juillet dernier se déroulait la sixième Clac au lac au camp Saint-Louis à quelques de Bonnyville. Au dernier calcul, plus de 95 jeunes étaient présents cette année. Des jeunes des régions de Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Plamondon, Morinville, Legal et aussi de Bonnyville et des jeunes de la Saskatchewan aussi.

Des ateliers de toutes sortes se sont déroulés samedi toute la journée, dont quelques nouveautés cette année; condition féminine offert par Carmen Sylvain du Secrétariat d'état, un atelier de plongeon offert par Yanika Guilbault, qui s'est qualifiée cette année au Western Canada Game. Un atelier d'entrevues radiophoniques donné par Julie Parent, animatrice de l'émission Prochaine Vague a su intéresser les jeunes. Marie Lapointe, animatrice à Saint-Paul nous offrait un atelier de jonglerie, les ateliers de canoë ont été donnés par Michel Doucet et Pierre Bergeron, l'atelier de planche à voile par Paul Dumont et Pierre Brosseau. L'atelier offert par le Constable Paris de la GRC a certainement sû piquer la curiosité des jeunes et des moins jeunes. L'abbé Simard de Bonnyville célébrait la messe en plein air dimanche.

La fin de semaine s'est déroulée dans une atmosphère de camaraderie et de joie. Francophonie Jeunesse de l'Alberta tient à remercier toutes les personnes qui ont contribuées de près ou de loin au succès de la Clac au lac 1987 et à l'an prochain!

FRANCOPINION



UNE BIEN LOURDE PERTE

Le décès de l'évêque de Hull, Mgr Adolphe Proulx, constitue une très lourde perte pour l'Église canadienne et pour le Canada tout entier.

Mgr Proulx était à juste titre considéré comme l'évêque des pauvres, l'évêque de ceux qui n'ont pas de voix. Il était l'ami des ouvriers, l'ami des déshérités. Puissant défenseur de la justice sociale, il n'a jamais craint de se faire entendre pour dénoncer des injustices ou encore des politiques gouvernementales qui pouvaient engendrer ou perpétuer des injustices.

La Conférence des évêques du Canada a publié, il y a quelques années, un document qui aurait pu être beaucoup plus percutant si on lui avait donné davantage de publicité et si on en avait plus soigneusement assuré le suivi. Intitulé «Appel à la justice», ce document dénonçait des situations injustes qui ont cours ici même au Canada ou à l'étranger, notamment dans les pays du Tiers-Monde. Le document était assorti d'éléments de solution intéressants et, dans beaucoup de cas, audacieux.

Pour Mgr Proulx, ces énoncés de principe n'étaient cependant pas suffisants. Que vaut un principe s'il n'est pas suivi d'applications logiques et concrètes? Aussi Mgr Proulx, homme de principe, s'est aussi révélé un homme d'action, et un homme de foi qui puisait dans l'Évangile même l'énergie de son action et la limpidité de ses interventions.

D'ailleurs cet humble évêque vivait ce qu'il prêchait. Par son train de vie, et même par son habillement, il était vraiment lui-même un pauvre parmi les pauvres. On a dit ceci d'un évêque italien, Mgr Giuseppe Sarto: «Il accueillait bien les riches, et tout à fait bien les pauvres. Ce n'était pas, on le devine, qu'il eût des préjugés contre les premiers, car la justice ne le permet pas: mais c'est qu'il savait, par expérience, que le pauvre a moins d'amis, et se réjouit davantage d'en rencontrer un». Pauvre lui-même, même quand il fut devenu Patriarche de Venise, le cardinal Sarto avait dû emprunter quelques centaines de lires pour se rendre à Rome à la mort de Léon XIII. Et c'est lui qui fut élu pape pour lui succéder. Il est devenu le Pape Pie X.

Mgr Proulx était de cette trempe-là. «C'est le propre des grands coeurs, a dit Lacordaire, de découvrir le principal besoin des temps où ils vivent et de s'y consacrer».

Broadbent gagne le coeur des Canadiens

La montée en flèche du Nouveau Parti Démocratique sur la scène politique canadienne est sûrement l'événement politique canadien le plus intéressant et le plus rafraîchissant qu'on ait vu depuis fort longtemps.

Comme tous les commentateurs se sont plu à le répéter, l'élection des trois nouveaux députés NPD la semaine dernière est une nette indication qu'il ne s'agit pas ici d'un engouement passager ou d'une saute d'humeur des citoyens canadiens, mais plutôt d'une tendance profonde.

Cette tendance a peut-être sa source dans le fait que les Canadiens sont déçus de la performance du gouvernement conservateur actuel et ne croient pas que les Libéraux puissent faire mieux; mais il est plus probable que cette tendance est due à la personnalité d'Ed Broadbent qui gagne de plus en plus le coeur des Canadiens. Ceux-ci se sentent attirés par son intégrité et sa vision de l'avenir politique de notre pays.

Quelle que soit l'allégeance politique de chacun, on reconnaîtra qu'il ne peut qu'y avoir des avantages à ce que le NPD devienne un parti fort. Et il serait heureux que cette tendance nationale se manifeste de la même façon, en Alberta, sur le plan provincial.

G.L.

La pensée de la semaine...

"Il n'y a pas moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres que de leur donner la sienne."

- J.J. Rousseau

Une histoire de castor à n'en plus finir...



Lettres ouvertes

Soutien à Léo Piquette...

Le rédacteur en chef
Le Franco
Edmonton (Alberta)

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous trouverez ci-joint une lettre exprimant l'appui que nous désirons apporter à Monsieur Léo Piquette. Nous apprécierions beaucoup qu'elle soit publiée dans le Franco.

Monsieur,

L'ACFA régionale de Calgary tient à affirmer son soutien à Monsieur Léo Piquette en ce qui concerne la question du français en législature. Nous admirons le courage de Monsieur Piquette et la persévérance dont il fait preuve dans sa lutte pour la revendication des droits des francophones.

L'ACFA régionale de Calgary partage l'opinion exprimée par Monsieur George Arès, président de l'ACFA provincial et lui offre de même qu'à Monsieur Piquette toute l'énergie et la bonne volonté dont elle dispose.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Jean Henne,
Président

Petit hommage à un grand homme

Par la présente, j'aimerais remercier Yves Lavertu d'avoir contribué à donner au Journal Le Franco sa fière image actuelle!

Au cours de son mandat, Yves a su offrir aux francophones et aux francophiles un hebdomadaire de qualité - N'était-il pas le filtre de tous nos écrits?

Grâce à ses qualités sociales et journalistiques, Yves a accompli un travail professionnel et digne de mention.

L'expérience soutient dorénavant la connaissance, Yves Lavertu sera un atout pour son futur employeur.

Mon cher Yves, ce fut enrichissant et valorisant de collaborer avec toi.

Bon courage dans la réalisation de tes aspirations.

Mireille Prévost
Correspondante à Edmonton
Journal Le Franco



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Lucille Hachey
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Commentaire...

Se faire connaître pour se faire reconnaître

PIERRE BRAULT

J'ai visionné avec grand intérêt une reprise de l'émission «Rendez-vous» à CITV, dimanche dernier à 11h30.

Cette émission animée par Gaëtan Bourdon a permis aux téléspectateurs d'en apprendre un peu plus sur les francophones de l'Alberta, l'A.C.F.A., le journal Le Franco et Le Carrefour. Grâce aux interventions fort à propos de Paul Denis, qui était le directeur du journal au moment de l'enregistrement de l'émission l'hiver dernier, et de Denis Tardif, le directeur général de l'A.C.F.A., ils ont aussi appris que les francophones luttaient chaque jour pour leurs droits enchâssés dans la Constitution canadienne.

Les Franco-Albertains se sont donné des organismes et des institutions qui leur ont permis de tirer leur épingle du jeu d'une manière honorable depuis la fondation de la province et même avant.

Cette émission de télévision n'a-t-elle pas été une belle occasion de se rendre plus visible, de se montrer sous son vrai jour. N'est pas une occasion de démontrer aux anglophones et aux autres ethnies qui peuplent cette belle province que les Canadiens français, ne sont pas seulement une «bande de chialeux», de «révolutionnaires», mais qu'ils ont des racines profondes, une belle histoire et une culture qui font la richesse du Canada.

Je me suis toujours demandé pourquoi, nous francophones, ne profitions pas plus souvent d'occasions de démontrer ouvertement que nous faisons partie intégrante de cette société canadienne que l'ex-PM Pierre E. Trudeau voyait et voulait «juste».

Vous me direz que nous aurons bien l'occasion de le faire lors des célébrations du 60e anniversaire de l'A.C.F.A. et du journal Le Franco. Mais je crois qu'il faut aller plus loin que cela. Il faut participer à des manifestations comme la parade des Klondyke Days, à la fête du patrimoine et à toute autre manifestation de grande envergure.

Vous me direz, cela demande des fonds. Et oui, l'argent, toujours l'argent.

Mais quand je vois des hommes d'affaires italiens, ukrainiens et allemands commanditer la participation des leurs, je me dis pourquoi pas nous? Parce que si on s'affiche comme francophone, la clientèle va diminuer et éventuellement on va être acculé à la faillite? Mais voyons donc, les anglophones font-ils affaires avec vous parce que vous êtes francophone ou parce que vous leur donnez un bon service ou un produit de qualité? Alors?

Cessons d'être pessimistes. Soyons plutôt de bons stratèges et profitons pleinement des occasions que nous offrent nos concitoyens pour nous faire connaître afin que lorsque nous aurons besoin d'eux dans nos revendications, ils puissent le faire en pleine connaissance de cause plutôt que de se fier sur les histoires sans fondement et les superstitions.

L'enfant, l'ordinateur et l'avenir

CÔME TRUDEL

Pour la troisième année consécutive, grâce à une subvention du Secrétariat d'état, l'Éducation permanente de la Faculté St-Jean en collaboration avec l'école Maurice Lavallée offrent des sessions d'initiation et de perfectionnement sur l'utilisation des micro-ordinateurs. C'est dans le cadre des camps jeunesses d'été 1987 que ces cours sont offerts aux francophones et francophiles âgés de sept à seize ans. Plus de cent trente jeunes à travers la province participent à ces camps d'ordinateurs.

C'est à l'école Maurice Lavallée que Anne Leblanc et Colleen Rathwell, coordonnatrices des projets, assistées de deux moniteurs, Jean-Daniel Bouzy et Simon Pagé, se sont partagé la tâche d'enseigner à trente-cinq élèves (limite d'inscription par cours) les rudiments de base des micro-ordinateurs.



Christine Hébert écoute attentivement les instructions de la coordonnatrice Ann Leblanc pendant que Jennifer Watters surveille la scène

Le camp "L'ORDINATEUR ET SES MYSTÈRES" a pour but premier de démystifier et de rendre familier tout en s'amusant, l'utilisation des micro-ordinateurs. Après chaque session, l'étudiant(e) se voit décerné une attestation soulignant sa participation au programme de formation.

Ces cours sont très populaires auprès de parents qui, conscients que l'adulte de demain aura à côtoyer les ordinateurs, prennent à coeur l'éducation de leurs enfants. Déjà environ 40 à 50% des enfants qui suivent ces cours ont accès, à leurs domiciles, aux micro-ordinateurs.

Selon les dires de Dr. Jean Watters, directeur de l'Éducation permanente, "Nous sommes heureux de participer à la formation de l'élite de demain dans un domaine aussi important que la micro-informatique".

La première session a eu lieu du 6 au 17 juillet, suivie d'une deuxième, du 20 au 31 juillet. Ces cours d'ordinateurs seront également offerts à Falher du 4 au 7 août (durée de 27 heures) et à Morinville, du 10 au 14 août (durée de 30 heures).

Les tomates du Lac Meech

JULES VAN BRABANT

De retour du Lac Meech Getty criait victoire,
Ayant signé un ACCORD qui ferait histoire.
Les scellés officiels des dix gouvernements
Aussuraient l'Unité, coulée dans le ciment.
Ces garanties, fruits de la Charte Canadienne
Aux deux peuples fondateurs restaient souveraines.

Ce GRAND ACCORD clamé aussi par Mulroney,
N'a sûrement pas pour tous la même portée,
Car en Alberta on veut museler un gars
Qui a osé parler en Français - « quel goujat ».
Le président de la chambre fut si froissé,
Qu'il veut la tête de ce brave député.

Le ministre Moore grand sabreur émérite
Soutient que le Français lui cause méning-ites.
«Donc à coups de bottes classons de langue morte
Le verbe de Molière qui n'est que marotte».
Au caucus des cons-ervateurs c'est l'euphorie.
«Francophones à genoux confessez vos délits!»

Les (red necks) d'Angleterre se font surpasser
Par les troupes de Getty faut l'dire arrièrées.
Ces anti-canadiens vil clan de révoltés
Violent notre CHARTE des DROITS et LIBERTÉS.
Leurs actes haineux nous couvrent de ridicule.
Canadiens sans peur bloquons cette crapule.

Ils ont reçu bien des tomates en pleine face,
Lancées par la presse et la franche populace.
Bien sûr qu'ils ont honte de leurs fanfaronnades.
Avouer, jamais! ils préparent une embuscade,
Avec des règlements fabriqués au besoin,
Pour faucher ce gars qui les tasse dans un coin.

Hausse des taux d'intérêt de la Société du Crédit agricole Canada

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé une augmentation des taux d'intérêt de la Société du crédit agricole Canada. Cette augmentation s'applique aux prêts consentis après le 20 juillet 1987.

La SCA a l'habitude de régler ses taux sur ceux chargés par les autres prêteurs agricoles.

"Pendant les deux derniers mois, les taux de la SCA sont restés bien inférieurs aux taux du marché, a expliqué M. Wise. Avant d'ajuster les taux de la SCA, nous avons attendu pour voir à quel niveau les taux commerciaux allaient se stabiliser."

Le Ministre a également expliqué que la SCA assume de plus grands risques, parce qu'elle prête aux agriculteurs qui ne peuvent obtenir de financement auprès des prêteurs commerciaux. Pourtant, ses taux se comparent à ceux des autres prêteurs.

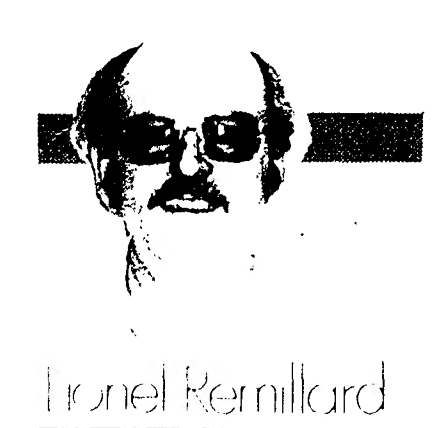
Ainsi, le taux d'intérêt exigé par les prêts hypothécaire de cinq ans passe de 10 à 11,50%. Le taux des prêts consentis dans le cadre du Programme d'hypothèques à risques partagés est porté de 9,50 à 11,25%. Les taux des prêts hypothécaires de 10 ans est maintenant de 11,75%, comparativement à 10,75% auparavant. Enfin, le taux des prêts hypothécaires de 15 ans et plus passe de 11 à 12%.

Le Ministre a fait remarquer que ces nouveaux taux ne s'appliquent qu'aux prêts consentis après le 20 juillet et il a expliqué qu'un grand nombre d'agriculteurs ont encore des prêts à des taux très avantageux avec la SCA. Selon les prévisions actuelles, près de 1 200 agriculteurs pourraient obtenir un taux de 6% s'ils optent pour un prêt entièrement indexé dans le cadre du Programme de prêts basés sur les prix (PBP).

La Société a été autorisée à prêter, pendant l'exercice, $400 millions dans le cadre de ce programme. Pour être admissibles, les agriculteurs doivent avoir obtenu un prêt de la SCA le ou avant le dépôt du budget fédéral le 26 février 1986.

Dans le cas des prêts partiellement indexés qui relèvent de ce même programme, le taux est porté de 8,375 à 8,875%. Le taux plafond, qui est le taux maximal que l'emprunteur doit payer s'il décide de se retirer du programme, passe de 12,75 à 13,75%.

Le Fédéral verse $5 millions à l'Alberta pour l'éducation en français en 1986-87



Lionel Rémillard

La contribution de base du Canada visant à aider l'Alberta à assumer les coûts supplémentaires qu'elle a encourus dans le cadre de la catégorie de dépense du programme "Infrastructure" en 1986-87 a atteint la jolie somme de $4,791,587.

Cette somme fut attribuée aux secteurs suivants pour le niveaux primaire et secondaire: Enseignement en français $254,101; enseignement en immersion du français, langue seconde officielle $2,641,425; enseignement du français, langue seconde officielle $1,445,702; administration des programmes d'enseignement en français $339,001. Au niveau universitaire, les établissements dispensant un enseignement en français reçurent $111,358.

Les projets appuyés par le Canada doivent aider l'Alberta à élaborer et à mettre en oeuvre des programmes novateurs et expérimentaux, à élargir le champ d'application des programmes existants et à répondre à des besoins pressants.

L'aide accordée par le Canada pour chacun des projets n'est fournie que pour la période initiale d'élaboration et au taux de 50%.

Les projets pour francophones en 1986-87 furent les suivants:

St-Paul: Projet de 3 ans visant à améliorer les programmes en français et à trouver les meilleurs façons de respecter les obligations constitutionnelles en la matière. - $221,000.

Edmonton catholique: Aide accordée pour l'expansion d'une école francophone dans sa 3e année d'existence. - $343,500.

Falher consolidée: Élaboration et mise en oeuvre de programmes culturels. - $52,100.

Calgary catholique: Aide accordée pour l'expansion d'une école francophone dans sa 3 année d'existence. - $193,000.

Bonnyville catholique: Aide accordée pour poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme culturel. - $140,400.

Faculté St-Jean: Développement de programmes académiques et de la formation des enseignants. - $650,000. Éducation des adultes. - $556,000



Dans les projets pour l'élaboration de programmes en immersion les Conseils scolaires ont dépensé $761,830, somme qui fut payée à 50% par le gouvernement fédéral.

Au niveau collégial et universitaire, la contribution du Canada fut $157,200. Dans l'enseignement de l'immersion, 24 Conseils scolaires ont soumis des projets. La grande majorité des soumissions étaient pour le développement des ressources de bibliothèques et l'acquisition d'équipement audio-visuel.

Cependant, un projet spécial de Calgary Public School retient l'attention. Il s'agit de mettre sur pied une collection fondamentale pour les écoles bilingues de l'Alberta.

Ce projet de $76,000 a pour but d'augmenter et mettre à jour la publication "Une collection fondamentale pour les école primaires bilingues", qui propose une liste type aux bibliothèques des écoles primaires et aux programmes d'immersion, et créer une publication analogue destinée aux bibliothèques du premier et du second cycle au niveau secondaire dans les écoles bilingues.

Calgary Public School a déjà établi son expertise dans ce domaine en publiant il y a quelques années des listes de la collection fondamentale pour les bibliothèques des écoles albertaines anglaises.

Pour 1986-87, le Canada a accepté de fournir une contribution de $211,672 au titre des coûts encourus par l'Alberta dans les cadres de la catégorie de dépenses du programme "Formation et perfectionnement des enseignants".

Pour l'année 87-88, les Conseils scolaires ont soumis deux fois plus de projets au montant de $900,000 mais à peine 50% de cette somme sera acceptable pour l'enseignement de l'immersion.

Quand à l'aide pour les francophones, les demandes ont aussi augmenté mais les sommes disponibles ne sont pas encore connues. De plus, les argents versés à ces programmes seront évalués de près afin de s'assurer que ces fonds sont dépensés totalement et exclusivement pour les programmes destinés aux francophones. Il semblerait qu'à date, certains Conseils scolaires furent très généreux dans l'interprétation des termes "programmes pour francophones". Certains directeurs d'écoles bilingues acceptèrent les argents supplémentaires mais ces derniers exigèrent que "tous" les étudiants inscrits dans l'école puissent jouir des programmes destinés aux francophones.

"Que ferait l'Alberta si le gouvernement fédéral changait sa politique en bilinguisme" semble une question valable au moment où le gouvernement Mulroney coupe les dépenses fédérales.

La ministre Osterman poursuivie en justice par un citoyen de Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - M. Robert Deresh de Bonnyville a intenté un procès pour dommages et intérêts au minitère des Services Sociaux, sa ministre Mme Constantine Osterman et M. John Perepelecta de Bonnyville pour la somme de 94 337$.

M. Deresh exige 59 337$ pour renvoi injustifié de ses fonctions de directeur général de l'Association pour les handicapés de Bonnyville et de la région.

De plus, M. Deresh revendique que M. Perepelecta, président de l'association, a sali son nom publiquement et dans les journaux.

En avril dernier, l'association de Bonnyville, à la suite d'une évaluation de ses services résidentiels par le ministère des Services Sociaux, a décidé de fermer ses portes et de remercier son personnel.

En mai dernier, le ministère des Services Sociaux a placé un appel d'offre pour remplacer l'association Grandville. Les procédures suivis par le ministère font l'objet d'accusation pour procédures «illégales» car une soumission reçue trois jours en retard fut admise et ensuite déclarée vainqueur du concours. Les trois organismes de Bonnyville brimées par les procédures du bureau régional des Services Sociaux ont demandé au député local l'Honorable Ernie Isley, ministre des travaux publics de faire enquête dans toute cette affaire.

Bonnyville distribue 45 000$ pour les loisirs et les arts

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Le conseil municipal s'est avéré très généreux lors de sa dernière réunion en distribuant la moitié de sa subvention annuelle de 90 000$ pour les loisirs et les arts.

L'autre moitié sera gardée par la ville pour ses propres activités et l'opération de son département de la récréation et ses propres projets culturels.

La société des Arts a reçu 15,616$ dont la plus grande partie sera utilisée pour l'opération du centre des arts «Lyle Victor Albert».

Le deuxième plus grand bénéficiaire fut la société Play and Learn qui opère des garderies et un centre d'apprentissage pour les enfants d'âge pré-scolaire. Le don de 12 000$ ira au fond de construction du centre qui sera construit sur l'emplacement de l'ancienne patinoire municipale.

Le scouts de Bonnyville recevront la jolie somme de 5 503$ pour leur projet de construction d'un camp scout sur le nouveau site du lac Chaturin à la sortie de la ville.

Les autres récipiendaires furent le hockey mineur 2 200$; soccer mineur 1 024$; le club de patin de fantaisie 1 750$; Canadian Native Friendship 1 000$; les olympiques spéciales 1 273$ et la société d' agriculture 1 550$.

La balance des octrois sera distribuée aux groupes culturels de la ville.

BP Canada accordera préférence aux industries locales

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - BP Canada entend maintenir sa réputation de bon citoyen civil en accordant une préférence marquée aux compagnies de la région dans son nouveau projet de construction de 200 millions de dollars intitulé Wolf Lake II.

Priorité est accordée aux contracteurs locaux. Tous les représentants de l'industrie locale et régionale sont invités à une session spéciale d'information le 28 juillet prochain.

La soirée d'information aura lieu à la salle communautaire Willow Prairie de La Corey de 19h à 21h.

BP entend présenter ses procédures, son opération, ses attentes pour les appels d'offre et répondre aux questions des hommes d'affaire de la région.



WINNIPEG - La Commission canadienne des grains annonce un changement administratif qui touchera certains utilisateurs de ses services d'inspection du grain.

À partir du 1er août 1987, les services d'inspection, d'agréage et d'échantillonnage de la Commission ne seront offerts qu'aux producteurs, aux titulaires de permis et aux utilisateurs autorisés. Il n'y aura aucun changement dans les services offerts à ces groupes. Toutefois, les demandes de services provenant de tout autre utilisateur devront recevoir l'approbation de la Commission, soit sur une base continue ou individuelle. La Commission autorisera ces demandes si elle croit que ces dernières n'enfreignent pas les dispositions de la Loi sur les grains du Canada, surtout dans le cas de l'utilisation des appellations officielles des grades. Les formules de demande d'autorisation sont disponibles auprès du secteur responsable de l'octroi des permis de la Commission, (numéro de téléphone (204) 983-2789).

Au cours du mois de juillet, la Commission annoncera des changements aux droits et aux tarifs qui entreront en vigueur au 1er août 1987.

On rappelle les renseignements suivants aux producteurs:

La Commission offrira un service d'échanges d'information aux utilisateurs de wagons des producteurs qui souhaitent expédier leur grain en fonction des ventes et aux acheteurs qui décident d'acheter du grain directement des producteurs. De plus, elle compte surveiller l'efficacité de son service d'information aux producteurs et à leurs administrateurs qui se renseignent sur l'état de leur demande. Dans le but de défrayer une partie de ces coûts, la Commission exigera que les demandes des producteurs soient accompagnées d'un droit de 20$ par wagon, payable au Receveur général du Canada.

Le tarif maximal actuel de 50$ par wagon aux silos terminus, pour les wagons des producteurs qui administrent eux-mêmes les détails relatifs aux grains de la Commission canadienne du blé, restera en vigueur.

Avant de conclure un engagement avec un négociant en grains ou une compagnie de silo, les producteurs sont priés de communiquer avec la Commission dans le but de vérifier l'état actuel du permis des intéressés.

Les producteurs qui utilisent les humidimètres de modèle 919 sont invités à vérifier, à tous les étés auprès des agents de silos ou de la Commission, afin d'apprendre s'il y a de nouveaux tableaux de conversion entrant en vigueur au 1er août. Les tableaux révisés sont disponibles des compagnies qui vendent les humidimètres et de la Commission. Les producteurs devraient vérifier, à tous les ans, l'exactitude de leurs humidimètres par l'intermédiaire d'un agent de silo ou d'un fournisseur de cet appareil.

Pour les producteurs utilisant des séchoirs à grains pour les blés de meunerie, la Commission offre un service de laboratoire gratuit visant à déterminer si le grain se fait endommager par des températures excessives de séchage. Vous n'avez qu'à vous adresser à la Commission pour obtenir des détails relatifs à la soumission d'échantillons.

Les demandes de nature générale peuvent être adressés à:

La Commission candienne des grains
303, rue Main, pièce 600
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Acheminement des grains: Dépôt d'une étude sur l'efficacité du système

OTTAWA - Une étude portant sur le degré d'efficacité de divers modes d'acheminement du grain des Prairies vers les bases d'exportation a été rendue publique par le ministre des Transports, M. John Crosbie, et par le minitre d'État à la Commission canadienne du blé, M. Charles Myer.

L'étude réalisée par M. James Leibfried, ancien commissaire de la CCB, est due à une recommandation unanime du Groupe de travail sur le mouvement d'urgence des céréales constitué en septembre dernier. Le groupe de travail était formé de représentants de la CCB, de l'Office du transport du grain, de la Commission canadienne des grains, ainsi que des sociétés ferroviaires Canadien National et Canadien Pacifique.

Les principales recommandations découlant de l'étude sont:

-- l'imposition possible d'un gel temporaire des investissements consacrés à augmenter la capacité de nettoyage du grain dans les terminaux portuaires;

-- la mise en place possible des programmes expérimentaux d'expédition, visant d'abord à évaluer la capacité des terminaux de la côte ouest;

-- la mise en place par la Commission canadienne du blé de programmes expérimentaux pour inciter les producteurs à livrer du grain nettoyé sur demande;

-- l'utilisation des terminaux de l'intérieur, au moins pour commencer, pour les programmes expérimentaux touchant le nettoyage du grain et les itinéraires de remplacement;

-- la mise sur pied, par l'Office du transport du grain, la Commission canadienne des grains et la Commission canadienne du blé, de plans d'éventualités pour faire face aux perturbations que pourrait connaître le système de livraison des grains; et

-- la mise en oeuvre d'un étude sur les perspectives commerciales à long terme qu'offrent les criblures telles quelles ou en agglomérés, en particulier les perspectives d'exportation.

«Les constatations de M. Leibfried revêtent un intérêt considérable pour les céréaliculteurs, pour l'ensemble du secteur des grains et pour le gouvernement», a commenté M. Crosbie.

Et, d'ajouter M. Mayer: «Nous tenons à remercier M. Leibfried pour avoir bien voulu mener cette étude. C'est une personnalité reconnue pour sa haute compétence et pour sa compréhension du secteur des céréales et des oléagineux.

«Comme plusieurs des conclusions du rapport concernent différents segments du secteur agricole, elles devront être discutées en profondeur avant de pouvoir être mises en application», ont ajouté les ministres.

Le rapport Leibfried a été soumis pour commentaires par les ministres au Comité supérieur du transport des grains (CSTG).

On peut se procurer le rapport auprès de l'Office du transport du grain, à Winnipeg, au Manitoba.

Plaisirs d'été...



Durant les vacances d'été, c'est l'occasion de visiter de nombreux lieux de villégiature dont les fameuses Rocheuses et leurs paysages féeriques (Photo Tourisme Alberta)



IMAGES D'AUTREFOIS

Portrait de mariage de Madeleine Plamondon et Albert Chevigny, 26 septembre 1911. La mariée avait 14 ans ce jour-là, c'était son anniversaire. Photo A 5988 donnée par Mme Zéa Piquette, avec l'entremise de Maurice Langlais (Héritage franco-albertain), aux Archives provinciales de l'Alberta.

Claude Roberto

Un engagement ferme envers la Société du crédit agricole

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé que des dispositions seront prises pour améliorer la situation financière de la Société du crédit agricole (SCA).

«Nous veillerons à ce que la SCA demeure un service viable et qu'elle puisse continuer de répondre aux besoins de crédit de la collectivité agricole. Soyez persuadés que nous y parviendrons», a déclaré M. Wise.

La déclaration du Ministre faisait suite au dépôt du rapport annuel de l'établissement de crédit agricole de l'État à la Chambre des communes.

«Le bilan financier de la SCA en fin d'exercice reflète les graves problèmes qu'éprouvent un grand nombre de ses clients. La dépréciation des actifs agricoles et la chute des prix de nombreux produits, résultat de la politique de subventions des principaux pays exportateurs, ont empêché certains emprunteurs de remplir leurs engagements.

Il est manifeste que nous devons prendre des mesures concrètes pour rétablir la situation. Aussi, la collectivité agricole peut être assurée que le gouvernement fédéral agira en ce sens», d'ajouter M. Wise.

Le rapport annuel révèle que la SCA a bouclé l'année avec un déficit net de 124,8 millions de dollars. Elle a enregistré une perte d'exploitation de 132,5 millions de dollars en 1986-87, situation en grande partie attribuable à la constitution d'une provision de 219 millions de dollars pour couvrir les pertes qu'elle avait prévues dans son portefeuille de prêts.

Malgré les prix peu élevés que bon nombre de producteurs touchent depuis quelque temps pour leurs produits, environ 80% des comptes de la SCA étaient en règle à la fin de l'année, comparativement à 81,9% le 31 mars 1986.

Le nombre de créances arriérées a augmenté de 4,6% au cours de la dernière année financière pour passer de 14 070 à 14 723. Cette hausse pourrait être qualifiée de négligeable, mais les producteurs déjà en retard dans leurs paiements ont vu leur situation s'aggraver de sorte que le total des arriérages a grimpé de 245 à 344 millions de dollars.

«L'augmentation du volume des arriérés et les pertes qu'a subies la SCA m'inquiètent au plus haut point, d'enchaîner M. Wise. Il faut cependant se rappeler que la SCA vit ce genre de situation parce que le gouvernement fédéral a puisé jusque dans ses moindres ressources pour venir en aide aux agriculteurs durant cette période de crise. Or, qui pourrait le blâmer d'avoir agi ainsi?»

Le moratoire sur les saisies immobilières de la SCA, qu'on avait annoncé en septembre 1985, est demeuré en vigueur toute l'année pour que les agriculteurs menacés de saisie puissent poursuivre leurs activités en attendant l'arrivée de l'aide gouvernementale. Entre-temps, le volume des arriérés s'est accru.

Les mesures introduites comprenaient la création de bureaux d'examen de l'endettement agricole. A ce jour, ces derniers ont aidé plus de 600 exploitants au seuil de l'insolvabilité à demeurer en activité.

Par ailleurs, la SCA a créé deux programmes de crédit souples, soit celui des hypothèques à risques partagés et celui des prêts basés sur le prix des produits agricoles. De nombreux emprunteurs de la Société auraient déjà abandonné la profession n'eût été des taux d'intérêt avantageux du second programme. Grâce à ces deux initiatives, le nombre de prêts approuvés a presque doublé en 1986-87, passant de 2.276 à 4.311.

Depuis qu'on a commencé à retirer progressivement le moratoire au début de mai, la SCA a proposé diverses solutions de rechange à ses clients menacés de saisie et s'est efforcée de mettre en pratique, dans la mesure du possible, les recommandations des Bureaux d'examen. Le gouvernement fédéral a octroye à la Societe des fonds spéciaux pour financer les nouvelles ententes lorsqu'elles s'avèrent possibles à la suite d'un examen de l'endettement.

Comme l'explique M. Wise, la SCA prête de l'argent aux agriculteurs qui, autrement, ne pourraient obtenir de crédit à long terme. Elle a donc dû assumer des risques plus élevés que les établissements de crédit du secteur privé et, partant, a subi des pertes plus importantes.

«Je suis en pourparlers avec les groupements agricoles, le milieu bancaire et les provinces pour ce qui est des questions qui touchent le rôle futur de la SCA, et ces consultations se poursuivront tout au cours de l'été. Toute décision entourant les mesures fédérales en matière de crédit agricole devra tenir compte de l'ensemble des mesures d'aide dont le secteur agricole a besoin», de conclure le Ministre.

Formation d'un comité d'aide au développement des collectivités à Fort McMurray

Le député d'Athabasca, M. Jack Shields, a annoncé au nom du ministre de l'Emploi et Immigration, M. Benoit Bouchard, la formatoin d'un comité d'aide au développement des collectivités dans la région de Fort McMurray, région qui comprend Fort Chipewyan, Fort McKay, Anzac (Lac Grégoire), Janvier et Conklin (Alberta).

Le Comité est constitué de représentants des entreprises, de l'administration locale et de la collectivité. Il a pour tâche de chercher des possibilités de développer et de diversifier l'économie locale à l'aide de crédits fédéraux affectés aux collectivités de la Planification de l'emploi.

"Je suis impressionné par le calibre des membres choisis pour former le Comité, a dit M. Shields. Leur expérience et leurs intérêts très variés leur permettront de mettre en oeuvre leur mandat dans une large perspective."

Le comité se compose de M. Terry Langis, Mme Paulette Coburn, Mme Joyce Hunt, M. Glen Stewart, M. A, Nicholson, M. Glen Bowdin, M. Gerry Raymond, M. Tim Walsh et M. John Rigney.

Le Programme Développement des collectivites, de la Planification de l'emploi, aide les collectivités durement touchées par les licenciements ou des problèmes de chômage chronique à concevoir, à élaborer et à mettre en oeuvre des mesures pour créer des emplois et aider les travailleurs à s'adapter à leur milieu économique.

La Commission canadienne des grains annonce des changements au système d'agréage

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains annonce plusieurs modification au système d'agréage du grain qui entreront en vigueur le 1er août 1987. Ces changements s'appliqueront au blé roux de printemps, au blé dur ambré, au blé d'utilité, au blé Canada Prairie, au blé fourrager, au seigle, au grain mélangé, au triticale, au canola, au lin, aux lentilles, aux pois, à la moutarde jaune et au maïs,

Modification aux grades

Les classes de grains suivantes, maintenant désignées «Canada», seront désignées «Canada Western» à partir du 1er août 1987: blé d'utilité, blé fourrager, seigle, grain mélangé (triticale) et lin.

Blé roux de printemps

La norme de qualité variétale changera de Marquis à Neepawa et s'appliquera aussi au grade n°3 Canada Western. (Ceci veut dire qu'une nouvelle variété doit être égale à la qualité de Neepawa ou même la dépasser, plutôt qu'à celle de Marquis.) La variété Garnet ne sera plus admissible au n°3 CW; elle sera agréée comme blé fourrager à partir du 1er août 1987.

On a établi une limite de 0,1% pour des grains sévèrement germés à l'intérieur de la tolérance de 0,5% fixée pour les grains germés; cela s'appliquera aux grades n°1 CW/CE.

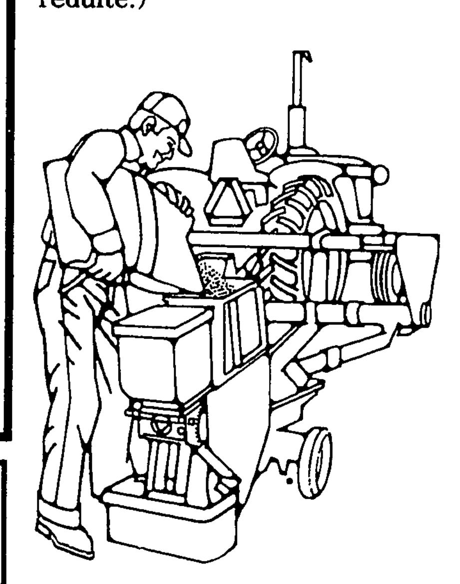
Blé dur ambré

Les exigences du poids spécifique (kg/hL) pour le blé agréé dans les trois plus hauts grades seront réduites comme suit:

N°1 - CW -de 80 à 79, n°2 - CW - de 78 à 77 et n°3 - CW - de 76 à 74.

La tolérance pour les «autres grains» dans le n°5 CW passera de 5,0% à 10,0%.

La tolérance pour les «blés des autres classes» du grade de blé dur ambré n°5 sera portée de 10% à 49%. (La tolérance du blé dur dans le blé de fourrage sera considérablement réduite.)



Blé d'utilité

Les exigences du poids spécifique (kg/hL) pour le blé agréé dans les grades d'utilité seront augmentées, comme suit:

N°1 - CW/CE - de 74 à 75 et n°2 - CW/CE - de 69 à 72.

La tolérance pour les «matières autres que des grains céréaliers» des grades n°1 CW/CE passera de 0,5 à 0,3%.

Blé de printemps Canada Prairie

La variété Oslo a été enregistrée au Canada au mois de mars 1987 et est admissible aux grades de blé Canada Prairie.

Blé fourrager

Les existences variétales seront modifiées afin de réduire le degré de blé dur ambré dans le blé fourrager. Un maximum de 10% de blé dur ambré sera toléré dans le blé fourrager.

Seigle

La tolérance de l'ergot dans le n°2 CW/CE sera baissée de 0,33% à 0,2%. Les «grades spéciaux» de seigle et le grade Canada ergoté seront éliminés.

Grain mélangé

Les noms des grades seront changés pour qu'il tiennent compte de la classe prédominante du grain, p. ex., grain mélangé n°1 CW/CE sera changé à grain mélangé CW/CE blé. Les «limites maximums de matières étrangères» ont été

Suite à la page 11...

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Changements au système d'agréage

(suite de la page 10)

réduites à 0,2% pour tout les grades statuaires.

Triticale

Le grade n°4 Canada sera éliminé.

Canola et colza

Des annexes distinctes pour les grades seront établies en vue d'incorporer le terme «canola» dans le nom du grade. Des limites maximums pour des «graines inséparables apparentes» seront portées à 1,5% et 2,0% dans les grades Canada n°2 et n°3 respectivement.

L'annexe des grades de colza reste en vigueur pour le colza qui ne répond pas aux exigences de «canola».

Lin

Les limites maximums pour les «graines inséparables apparentes» seront portées à 1,5% et 2,0% dans les grades CW/CE n°2 et n°3 respectivement.

Lentilles

Pour chaque sorte de lentille (p. ex., Laird ou Eston), et dans le but de décourager le mélange des sortes de lentilles, l'exigence concernant l'uniformité de la taille des graines sera incorporée à l'annexe du grade.

Pois

Les grades n°3 Canada et n°4 Canada seront appelés n°3 extra Canada et n°3 Canada respectivement.

La tolérance de pois «fendus» dans les grades n°2 et n°3 extra Canada sera portée à 2,5% et 5,0% respectivement.

La définition du facteur «arilles fendillés» sera changée afin d'y inclure les pois «fendus». Les tolérances seront établies comme suit pour les «arilles fendillés y compris les pois fendus»:

N° 1 - Canada - 5,0%, n°2 - Canada - 9,5%, n°3 - extra Canada - 13,0% et n°3 - Canada - 15,0%.

Moutarde jaune

La procédure relative au «grade de remplacement» des échantillons soumis ne sera plus utilisée.

Maïs

Les nouveaux tableaux de conversion entrent en vigueur.

Les détails seront disponibles de la Commission et des exploitants de silos primaires d'ici le 1er août 1987. L'on peut s'adresser aux Commissaires adjoints en composant les numéros suivants:

Edmonton: M. Bill Yurko (403) 435-7368; Saskatoon: M. Milt Wakefield (306) 975-4308; Regina: M. Bob Lyster (306) 780-5035; Brandon: M. Lynn Flewitt (204) 726-1998 ou encore le ZENITH 07520.

Recommandations pour la campagne agricole 1988-1989

La Commission canadienne des grains recommande la mise à exécution des changements suivants au 1er août 1988.

1. Que le nombre de grades d'avoine passe des six grades actuels à quatre grades. Que le terme «fourrager» ne soit plus utilisé; les grades seraient alors désignés n°1 à n°4 Canada Western.

2. Que la Commission cesse l'utilisation des cellules de 3 pouces pour les humidimètres de modèle 919. Ceci veut dire que les tableaux de conversion seraient mis à jour pour les cellules de 3,5 pouces seulement. (Le fabricant de l'humidimètre nous avise qu'un humidimètre peut être converti pour accepter une cellule de 3,5 pouces.)

3. Que la Commission révise son tableau de conversion pour le lin. Keith Tipples, directeur du Laboratoire de recherches sur les grains, déclare que «Nous avons légèrement surestimé la teneur en eau dans le lin, donc cette amélioration de la précision des tableaux constitue un avantage au fermier». En même temps, la Commission se propose de changer la limite d'humidité pour le grade «sec» de 10,5% à 10,0%. Selon M. Tipples, ce changement saura ramener les déterminations canadiennes de teneur en eau aux niveaux internationaux.

Les membres du comité de normalisation des grains de l'Ouest appuient ces recommandations.

Le secrétaire d'État annonce la création d'un Comité permanent sur la condition des personnes handicapées

OTTAWA - La Chambre des communes créera un Comité permanent sur la condition des personnes handicapés, comme l'a annoncé le gouvernement le mardi 30 juin. «Cette mesure permettra de mieux sensibiliser les Canadiens aux problèmes des personnes handicapées», a commenté le secrétaire d'État et ministre responsable de la condition des personnes handicapés, M. David Crombie.

«Voilà une autre mesure qui s'inscrit dans le plan d'action annoncé par notre gouvernement et visant à améliorer la condition sociale et économique des Canadiens et Canadiennes handicapés», a dit le ministre Crombie.

«L'établissement de ce comité, a-t-il ajouté, veut donner suite à la déclaration de principe qu'énonçait le Premier ministre le 10 décembre 1985 dans le cadre de la Décennie des personnes handicapées (1983 - 1992) proclamée par les Nations Unies».

La mise sur pied de ce comité par le gouvernement fédéral découle de l'une des recommandations que lui présentait en avril dernier le Sous-comité sur les invalides et les handicapés dans son rapport intitulé «Un défi: commençons chez nous». La composition du nouveau comité sera annoncée à une date ultérieure.

M. Crombie en a profité pour louer les efforts de feu Walter Dinsdale, ancien député de Brandon-Souris (Manitoba), dans la campagne que ce dernier avait menée au tournant des années 80 en faveur de la formation d'un tel comité.

«Si Walter était encore avec nous aujourd'hui, il se sentirait sans doute aussi fier et optimiste que je le suis en se disant lui aussi qu'un jour les personnes handicapées du Canada seront vraiment représentées dans ce Parlement», a ajouté M. Crombie.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Service d'échanges d'information pour les wagons de producteurs

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains annonce les détails concernant le service d'échanges d'informations qu'elle offre aux producteurs voulant expédier leur grain en fonction des ventes destinés à l'exploration.

Tel qu'annoncé par la Commission le 22 juin 1987, l'on ne fixera aucune restriction sur l'attribution des wagons aux producteurs qui expédient du seigle, du lin ou du colza destiné à l'exportation.

Les producteurs peuvent se mettre en rapport avec la Commission canadienne des grains, par tétéphone ou par écrit, s'ils souhaitent expédier leurs wagonnés dans le cadre d'une vente destinée à l'exportation. La Commission s'assurera que les noms des producteurs et tout autre renseignement pertinent soient disponibles de façon hebdomadaire aux exportateurs de grain intéressés. Ces derniers pourront alors entrer en communication avec ces producteurs afin de négocier l'achat et la date d'expédition du grain.

Toutefois, les producteurs souhaitent participer aux expéditions des wagonnées destinées à l'exportation pourront aussi choisir de communiquer directement avec un silo à grain agréé ou avec un négociant en grains pour négocier le prix et la date d'une telle expédition.

Lorsqu'une vente destinée à l'exportation est conclue, le producteur pourra faire la demande pour un wagon de producteur de la façon habituelle auprès de la Commission canadienne des grains, précisant le nom de l'organisme qui acceptera l'expédition dans le cadre d'une vente d'exportation.

Pour de plus amples renseignements sur les wagons de producteurs, veuillez vous adresser à:

L'Agent d'information
Commission canadienne des grains
303, rue Main, pièce 600
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8
(204) 983-2748

RENN-VERTEC agrandira ses installations

EDMONTON -- Renn-Vertec Inc. a agrandi son usine de fabrication de matériel agricole à Vermilion, grâce à la contribution de 157 500$ que lui versera le gouvernement fédéral.

M. Don Mazankowski, député de Vegreville, a annoncé au nom de M. Bernard Valcourt, ministre d'État (Petites Entreprises et Tourisme). M. Mazankowski a déclaré que le projet d'agrandissement devrait entraîner la création de 23 emplois et engendrer des ventes de quelque 21 millions de dollars sur une période de trois ans. Le coût total du projet devrait s'établir à 1 275 000$ environ.

Ce projet comprend l'achèvement d'une extension à ses bâtiments et l'installation de matériel et de services de production additionnels. «Il contribuera à la création d'emplois dans la région de Vermilion, qui en a d'ailleurs grandement besoin, ainsi qu'à la diversification de l'économie de l'Alberta et de l'ouest du pays», a dit M. Mazankowski.

À sa gamme de produits, qui comprend actuellement des séchoirs à céréales et des pulvérisateurs, la société ajoutera ainsi des vis à grain, des rouleaux, des cultivateurs sous-soleurs, des herses, des ramasseuses-presses et des enfonce-pieux.

L'aide fédérale est fournie en vertu du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (PDITO), qui est administré par le ministère de l'Expansion industrielle régionale.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

Le privilège de livraison en plus des contingents est élargi à toutes les semences pedigree

WINNIPEG -- La Commission canadienne du blé vient d'annoncer que le privilège de livraison en plus des contingents, jusqu'à concurrence de 35 tonnes, qui s'appliquait au blé, à l'avoine et à l'orge porte maintenant sur les achats de semence pedigree. Le changement entre en vigueur immédiatement et il le restera jusqu'à la fin de la campagne 1987-1988.

Précédemment, le privilège de livraisons supplémentaires ne s'appliquait qu'à l'achat de certaines semences pedigree, comme le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, certaines graines oléagineuses, les graines de cultures spécialisées et de plantes fourragères.



À quand le droit de gestion scolaire?



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Votre contribution est nécessaire

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

Le Franco-Albertain
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

R.M.

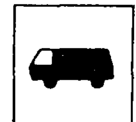
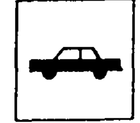
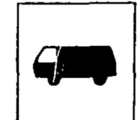
PROFESSIONNELS



ACCORDEUR DE PIANO
11309, 125e rue, Edmonton (Alberta) T5M 0M8
Téléphone: (403) 454-5733
Déry Piano Service
J.A. Déry R.T.T. Denis Busque R.T.T.

Mary T. Moreau, LL. B.
avocate
Frohlich, Irwin et Rand
747, 10104, 103e avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8
423-1984



Matériel du Gouvernement

VENTE PUBLIQUE (Offres cachetées)

- Types variés de véhicules

Inspection et vente

vendredi le 7 août 1987 de 9h à 15h
samedi le 8 août 1987 de 9h à 12h

Date de clôture

Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 12h, le samedi 8 août.

Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront considérées.

Lieu de la vente
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
Le Centre de distribution des biens de la Couronne
15508 - 114 avenue (à l'arrière de l'édifice)
Edmonton (Alberta)
(403) 420-3704

Canadä





Vente de propriétés

PARC NATIONAL DE ELK ISLAND (Alberta) À VENDRE & À ENLEVER

Article 1: Laboratoire C.W.S. et entrepôt, approximativement 172,79 m2 - Édifice à plateau d'acier. Les murs intérieurs ont une charpente et sont fini en «gyproc» - plancher en dalle de béton. Inclus avec l'édifice sont la fournaise, chauffrette au plafond et réservoir à eau pressurisé.

Article 2: Résidence West Gatehouse, approximativement 37,21 m2 - construction de charpente (2"X 4") - lambris extérieur en cèdre - intérieur en pré-fini - fondations de pilier en béton. Inclus avec l'édifice sont une cuisinière au propane, une chauffrette au propane, un réfrigérateur et un réservoir à eau chaude.

Pour de plus amples informations et des formulaires d'offre d'achat contactez le **Surintendant de Parcs Canada, Parc National de Elk Island, R.R. #4, Fort Saskatchewan (Alberta) T8L 2N7, téléphone: 998-3781.**
À l'attention de: **Steve Kapalka**

Jour de tombée: Les offres cachetées seront reçues au plus tard 14h (H.N.M.), **le 26 août 1987**, à l'adresse suivante:

Gérant régional
Administration et politique de Contrat
Travaux publics Canada
Pièce 200, 9925, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8

Canadä

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500 Banque de Montréal
10199, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660


Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offre pour construire entrepôt pour sable, bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **jeudi 20 août 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence **CL 704 10.**

Canadä


Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance des appels d'offres pour Casemates d'entreposage et Réparation à la traverse, aires munitions, bfc Edmonton (Alberta) et camp Wainwright (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **jeudi 27 août 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence **ED 765 10 et WR 765 10.**

Canadä


Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a pour politique de fournir des services au public dans les deux langues officielles et se fait un plaisir de le faire.

En Alberta, des fonctionnaires bilingues sont à votre service sur demande dans les **Centres d'immigration du Canada** suivants:

Edmonton
Pièce 200,
Immeuble Liberty
10506, avenue Jasper
420-2100

Aéroport International
955-8271 ou 955-8272

Calgary
Pièce 380,
Immeuble Harry Hays
220, 4e avenue S.E.
292-5724

Aéroport International
292-6394

Aidez-nous à vous bien servir dans la langue de votre choix. Utilisez ces services.

Canadä

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-dessous mentionnés, adressées au gérant de district, Finance et administration, Travaux publics Canada, Bureau 632, 220, 4e Avenue S.E., Calgary (Alberta) T2G 4X3, téléphone (403) 292-5637, seront reçues jusqu'à 14h (H.N.M.), à la date limite spécifiée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET
N° 670816 - pour REVENU CANADA IMPÔT
Calgary (Alberta)
Édifice Harry Hays
Voie de conduit - 1er au 4e étage

Date limite: **le 14 août 1987**

Dépôt: **aucun**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Pièce 632, 220, 4e Avenue, S.E., Calgary (Alberta); et peuvent être examinées au bureau de l'association de la construction de Calgary.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Stabilisation tripartite

Les ministres de l'Agriculture s'entendent sur les principes nationaux

OTTAWA - Une réunion de deux jours tenue récemment par le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, avec ses homologues provinciaux s'est conclue par une entente sur les principes nationaux de la stabilisation tripartite.

Les ministres provinciaux de l'Agriculture se sont dits satisfaits et se sont de plus engagés à continuer d'appuyer les efforts du gouvernement fédéral en vue de réduire les subventions et les tarifs internationaux.

Ils ont toutefois réaffirmé leur intention d'amortir l'impact qu'ont sur les agriculteurs canadiens les fluctuations de prix et de revenus, du moins jusqu'à ce que le processus de réforme de l'agriculture à l'échelle internationale soit plus avancé.

Dans le cadre de leurs discussions sur la libération des échanges, les ministres se sont mis d'accord sur un ensemble de principes devant régir une entente tripartite de stabilisation du prix de la viande rouge.

Le document intitulé "Élaboration d'une politique de stabilisation des prix et des revenus agricoles sans effet sur la production" reconnaît que l'aide accordée aux producteurs agricoles devraient être conforme aux obligations du Canada en vertu du GATT, et compatible avec la réforme des politiques agricoles proposée par l'OCDE.

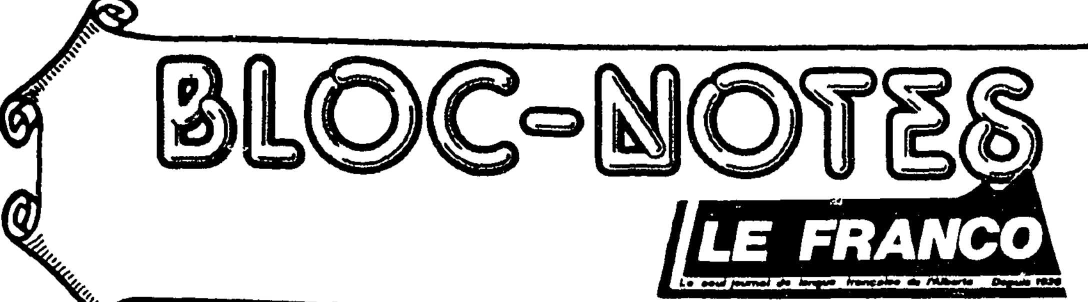
Il reconnaît également l'existence de différences régionales qui pourraient nécessiter l'octroi d'une aide financière en plus des paiements de stabillisation. De telles mesures peuvent être financées, séparément ou conjointement, par le fédéral et les provinces: elles doivent cependant n'avoir aucune incidence sur la production et s'appliquer conformément à des règles d'opération pré-établies, qui seront compatibles avec une éventuelle entente bilatérale Canada/États-Unis, la réforme proposée par l'OCDE et les règlements du GATT.

Les ministres ont demandé à leurs fonctionnaires d'élaborer, après consultation avec les producteurs, un ensemble de règles d'opération susceptible d'inciter toutes les provinces à se joindre au régime tripartite de stabilisation du prix de la viande rouge. Ces règles devront être établies d'ici à la fin de novembre.

Les ministres se rencontreront de nouveau en octobre pour traiter d'autres aspects de la Stratégie agricole nationale, comme le financement agricole, la recherche et le transfert de la technologie ainsi que la transformation des sols.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **O.P.**



AGT
La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.

À compter du 1er août 1987, le Bloc-notes sera à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans frais d'admission (ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc.). Ce service est gratuit. L'information pertinente devra nous parvenir au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h.

BONNYVILLE

VENEZ vous divertir tout en contribuant au Fonds du Centre culturel de Bonnyville. La chance vous attends à la salle Stampede les 5, 16, 17 et 31 août.

ST-PAUL

EXPOSITION HÔPITAL Ste-Thérèse - Le musée historique de St-Paul «Historical Museum» ouvre ses portes pour la saison d'été. Afin de souligner l'ouverture du nouvel hôpital Ste-Thérèse, le musée fait revivre les services de l'hôpital depuis sa fondation et d'autres services médicaux depuis 1907. On vous invite à visiter ces expositions entre 10h et 17h du lundi au vendredi.

DIVERS

Cet été du 31 juillet au 3 août le POW-WOW de LAC-LA-BICHE présente; Mamowapik à la mission de Lac-la-Biche. Venez célébrer votre patrimoine. Nous aurons un camp public, organisé par la Société des Acadiens, pour ceux intéressés à participer au Pow-Wow de Lac-La-Biche aussi bien que la journée Mamowapik qui se passe le 2 août. Nous allons aussi avoir la cantine «Chez Denise» qui offre de la poutine québecoise et autres délices. Il y aura un spectacle en plein air avec l'invité spécial: Jim Corcoran. Venez en grand nombre! Pour plus d'informations, veuillez contacter le 468-6747 à Edmonton.

L'ASSOCIATION CULTURELLE Franco-canadienne de la Saskatchewan célèbre cette année son 75e anniversaire de fondation. Au nombre des activités commémorant cet événement, l'A.C.F.C. organise un grand «Souper des Retrouvailles» le 2 août prochain dans le cadre de la Fête Fransaskoise à Prud'homme. Pour cette occasion et pour affirmer les liens qui unissent tous les francophones originaires de la Saskatchewan, l'A.C.F.C. invite tous les Fransaskois et Fransaskoises qui habitent maintenant en Alberta, à communiquer par téléphone avec son bureau provincial le plus tôt possible: au (306) 569-2188 nous acceptons les frais d'interurbains.

CALGARY

ATTENTION!! ATTENTION!! Le Carrefour sera fermé pour inventaire et déménagement à partir du 18 juillet et ce, jusqu'au 18 août. Réouverture le 19 août dans les nouveaux locaux situés à l'adresse suivante: #306, 902, 11e avenue S.O., Calgary (Alberta) - Numéro de téléphone: 244-9822.

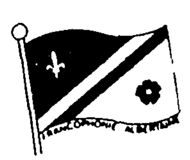
NOUS DÉMÉNAGEONS ... L'ACFA régionale de Calgary déménage dans de nouveaux locaux dès le 31 juillet. Notre nouvelle adresse est la suivante: #305, 902, 11e avenue S.O., Calgary (Alberta) T2R 0E7. Téléphone: 228-4095

PROFIL - Serge est un jeune homme d'origine montréalaise âgé de 21 ans qui vit à Calgary depuis environ 7 ans. Il réside présentement à Strathcona. Il aime voyager et il visite son père en Afrique et sa soeur à Montréal chaque année. Serge a de nombreux intérêts comme l'astronomie, les ordinateurs, la radio CB, les vidéos, la bicyclette, la natation et les parcs d'amusement. Bien qu'il éprouve certaines difficultés à lire et à écrire, Serge aimerait beaucoup rencontrer des amis francophones à Calgary pour partager des activités et communiquer dans sa langue maternelle, le français. Si vous êtes intéressé à en savoir plus au sujet de Serge ou à passer quelques heures avec lui, n'hésitez pas à appeler Jamie au numéro 244-4371 (Citizen Advocacy)

EDMONTON

Le CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE en collaboration avec l'ACFA régionale d'Edmonton désire élargir les services de gardes en français pour la population francophone d'Edmonton. Pour ce faire, on RECHERCHE actuellement des foyers francophones qui désireraient accueillir des enfants pour les garder chez eux pendant les heures de travail ou d'étude de leurs parents. Nous avons un urgent besoin de tels foyers car nous avons une liste d'attente de 7 enfants. Si vous êtes intéressés à recevoir des enfants chez-vous pour les garder, prière de communiquer avec Michel Gauthier du Centre d'expérience préscolaire au 465-7651. 25/8





NOUVEAU SERVICE

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans le but de vous donner un service plus approprié et répondant à vos besoins, Le Franco vous offrira à compter du 1er août 1987 une section de petites annonces.

Les tarifs seront les suivants: 4$ pour 25 mots ou moins pour une (1) parution (1 semaine); 7$ pour 25 mots ou moins pour deux (2) parutions (2 semaines). Plus de 25 mots - 0,10¢ du mot additionnel.

Petites annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi à midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune cancellation acceptée après le lundi à midi.

Toute cancellation de petite annonce peut toutefois être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Votre chèque ou votre mandat-poste devra être fait à l'ordre de: Le Franco.

Adressez votre envoi comme suit:

Les petites annonces
Le Franco
10 008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

CALGARY

APPARTEMENTS À LOUER - 1 appartement avec 2 chambres à coucher et grand balcon: 490$ tout compris; 2 appartements à 1 chambre à coucher situés près de l'Hôpital Général: 400$ tout compris. Appelez Sandra au 276-5335.

JEUNE FILLE de 15 ans offre ses services comme gardienne pour tout l'été. Demandez Jean-Pierre: 245-8524

RECHERCHE commis de bureau bilingue avec connaissance en traitement de textes. Temps plein. Téléphonez au numéro 290-0760.

RECHERCHE secrétaire bilingue avec un peu de connaissance en mise en page diverses, 40 heures/semaine. Salaire à discuter. Téléphonez au numéro 277-3063 - TSD Printing.

RECHERCHE une gardienne non-fumeuse pour les lundis et mercredis après-midi à partir du 8 septembre 1987. Il y a un bébé de 2 mois et un enfant de 4 ans. Transport disponible. Demandez Nadine: 245-3550

RECHERCHE une gardienne à temps partiel. Contactez Lise au 295-8168.

AIDE-MÉNAGÈRE propre et énergique demandée à temps plein ou à temps partiel, pour jeune famille francophone. Logée ou non, commençant au mois de novembre 1987. Appelez le 249-4378.

EDMONTON

1ER TOURNOI de tennis francophone au parc «King Edward», terrain de tennis communautaire, 81e rue et 80e avenue (Edmonton). Frais d'inscription: 10$. Classe: Intermédiaire (B) homme et femme. Classe: Débutante homme et femme. Date limite d'inscription: le jeudi 30 juillet. Pour vous enregistrer Guy Bisson (Intech Drilling Tools Inc.) au 438-0834. 18/8

INTERPRÈTE - MUSICIENNE - Pour une note spéciale à votre célébration de mariage... Joanne (Martineau) Lamoureux. Pour réservation composez le 483-8979. 01/9

Des LEÇONS DE PIANO offerts à l'automne 1987 par stagiaire sous la direction d'un professeur qualifié. Débutant à la troisième année de piano, enfants et adultes les bienvenus. Contactez Nicole ou Michèlle au 468-1044 ou 469-8486. 4/8

GARDIENNE francophone demandée pour fille de quatre mois du lundi au vendredi 15h à 19h commençant au début septembre (Edmonton Sud). Téléphonez à Eugène ou Cheryl Trottier au 438-2390. 25/8

À VENDRE - Maison de six pièces, sur trois acres de terrain, entouré de bois, située près de la route 16 à Hubles Lake, près de Stony Plain. Elle comprend trois chambres à coucher, un salon, une salle à manger, une grande cuisine, un sous-sol fini avec une chambre, salle de séjour avec bar, cave-à-vin et pièce de lavage. Extérieur style normand français, intérieur style Louis XV, double garage, atelier chauffé de 800 pi. ca.. Doit être vu. Demande 97 000$. Pour informations ou rendez-vous, composez le 963-6868. 4/8

DIVERS

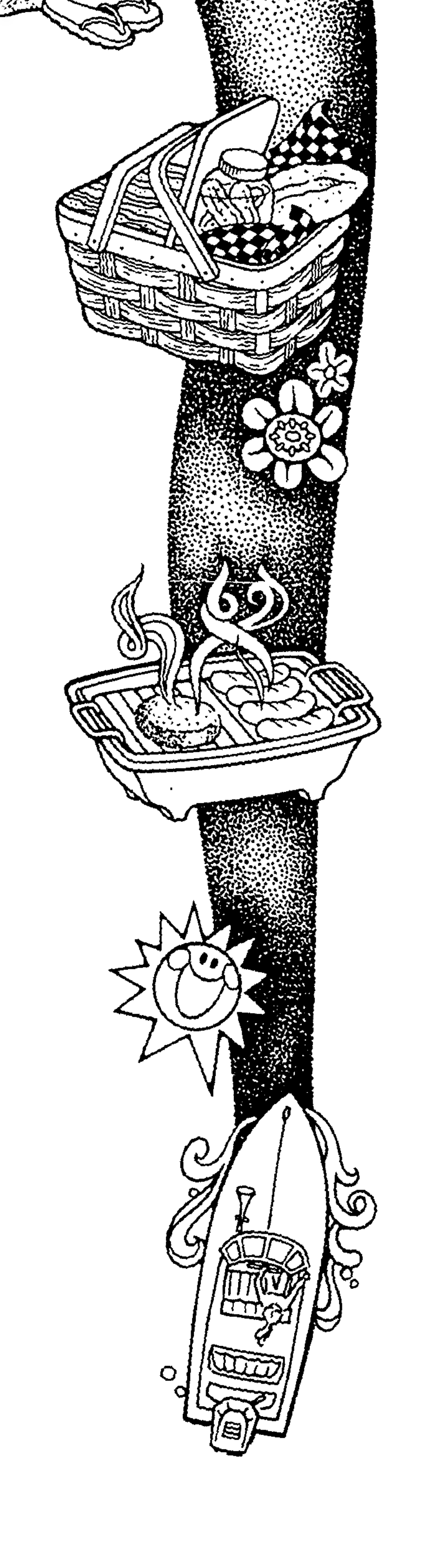
AIDE FAMILIALES requises à Vancouver. Faites demande à Abbey Agencies Inc., 1980 Powell Cres., Abbotsford, B.C. V2S 4B2. 25/8

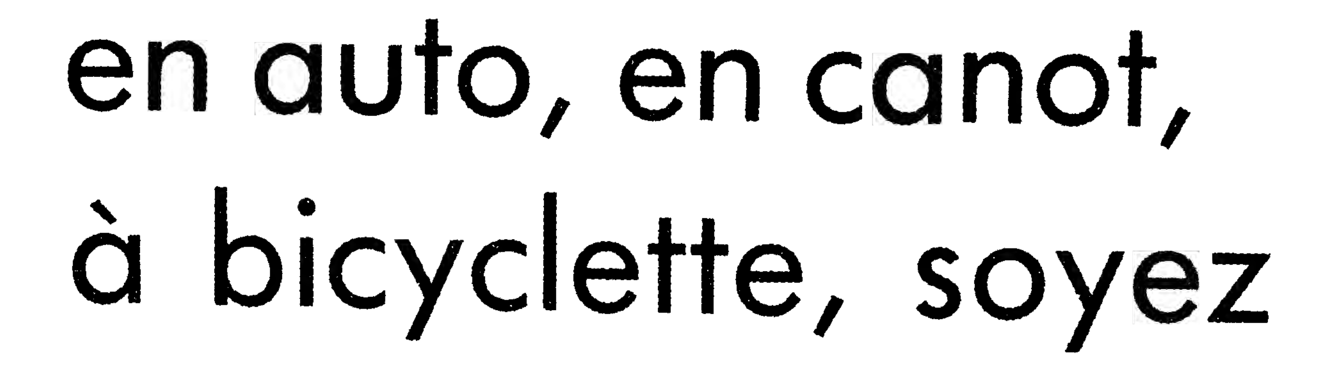
Abonnez-vous au Franco!

Vous prévoyez changer d'adresse bientôt
Avisez-nous le plus tôt possible!



Au tennis,
au golf,
à la plage





en auto, en canot,
à bicyclette, soyez

TOUJOURS PRUDENT

Votre ami,



